

JEAN-MARIE CRETIAZ  
AVOCAT AU BARREAU DE GENÈVE



JEAN-MARIE CRETIAZ  
Avocat  
jeanmariecretiaz@sedlex.ch

ARNAUD MOUTINOT  
Avocat  
arnaudmoutinot@sedlex.ch

GRAND CONSEIL			
Expédié le:	22.2.2012	Session GC:	23-24.2.12
Président	X	Députés (100)	
Correspondance GC	X	Bureau	X
Secrétariat		Chefs de groupe	X
Commission:	Bureau		
Objet:	M. Ebner c/ M. Rappaz		
Copie à:			

**Par porteur**

Au Grand Conseil de la République et  
Canton de Genève  
Rue de l'Hôtel-de-Ville 2  
Case postale 3970  
1211 Genève 3

Genève, le 21 février 2012

Concerne : Monsieur Christian EBNER c/ Député Henry RAPPAZ

Monsieur le Président du Grand Conseil,

Je suis le Conseil de Monsieur Christian EBNER et, pour son compte, j'ai déposé, au début du mois de décembre 2011, un pourvoi en révision contre la condamnation que lui a infligée la Cour correctionnelle en 2009, en raison de preuves nouvelles décisives.

Comme vous le savez, Monsieur Christian EBNER a déposé parallèlement une demande en grâce auprès de votre Grand Conseil, non point pour être libéré de sa condamnation mais pour demander que, en raison du pourvoi en révision pendant, son entrée en détention en vue de subir sa peine, soit reportée jusqu'à droit jugé par la Cour de cassation.

Lors de votre séance du 26 janvier 2012, votre Grand Conseil a rejeté le recours en grâce, apparemment parce ce que le Service d'application des peines avait dans l'intervalle accepté ce report. J'en ai été informé par une lettre recommandée du 27 janvier 2012 que j'ai reçue le 30 janvier.

Le même 30 janvier 2012, à 13h39, M. Henry RAPPAZ adressa à mon mandant, par la voie de la messagerie électronique du Grand Conseil, un courriel dont la teneur intégrale est la suivante :

«From: Rappaz Henry (DEPUTE)

To: info@victorebner.net

Sent: Monday, January 30, 2012 1:39PM

Subject: TR: AFFAIRE EBNER : UNE INCARCERATION BIEN MERITEE ET ATTENDUE

A l'attention de Monsieur Christian Ebner,

Les cents députés de la Commission de Grâce ont tranché et le juge d'instruction Tappolet également. Le père de Victor va enfin pouvoir troquer son costume trois

*pièces contre des salopettes et des bottes pour un voyage bien mérité dans les geôles de Bellechasse ou de la Plaine de l'Orbe où les grandes porcheries avec ses centaines de porcs attendent les bons services de ses prisonniers. Un rappel non négligeable au Sieur Christian Ebner pour ce long voyage bien mérité de plusieurs années dans l'au-delà de notre bonne société et pour saluer et souligner l'excellent travail de la Justice Genevoise.*

*La trahison d'amis est un crime odieux, sans aucun remord vous n'avez pas hésité à le commettre en prenant pour victime le malheureux responsable de la fiduciaire : Max Guntern et le soussigné, y compris toutes les autres malheureuses proies que vous avez escroqué par métier.*

*La justice a tranché. Reste votre épouse contre laquelle nous allons très prochainement nous retourner ; qu'elle en soit rassurée également.*

*Moralité : Vous aviez tout pour réussir une vie agréable professionnelle et familiale, artistique même, entouré d'amis sincères, mais vous avez préféré choisir de pratiquer le crime le plus odieux : celui de les voler et de les trahir. Finalement, l'adage qui vous sied à merveille dit que la vengeance est un plat qui se mange froid... surtout dans votre cellule !*

*HONTE A VOUS ET A CELLE QUI VOUS ACCOMPAGNE DANS VOTRE TRISTE FIN DE VIE !*

*Henry RAPPAZ »*

Au-delà des atteintes à l'honneur que véhiculent ces propos du député RAPPAZ, dont il répondra devant les instances compétentes, au-delà des mensonges proférés (mon mandant n'a jamais été poursuivi pour escroquerie par métier et ni Monsieur RAPPAZ ni Monsieur GUNTERN ne figurent parmi ses prétendues victimes !), la démarche de ce parlementaire et son langage de malotru se révèlent si inconvenants et menaçants que vous devez en être informé, ce d'autant que ce député se prévaut de sa qualité officielle et utilise la messagerie du Parlement.

Je vous laisse le soin de prendre les mesures que vous jugerez adéquates à l'endroit de ce représentant du peuple de Genève.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à la présente, je vous prie de croire, Monsieur le Président du Grand Conseil, à l'expression de ma haute considération.

  
Jean-Marie Cretiaz

Annexe : copie du courriel de M. RAPPAZ du 30 janvier 2012

**De :** info@victorebner.net [mailto:info@victorebner.net]  
**Envoyé :** lundi 30 janvier 2012 14:37  
**À :** christian@victorebner.net  
**Objet :** Fw: AFFAIRE EBNER: UNE INCARCERATION BIEN MERITEE ET ATTENDUE  
**Importance :** Haute

----- Original Message -----

**From:** Rappaz Henry (DEPUTE)  
**To:** info@victorebner.net  
**Sent:** Monday, January 30, 2012 1:39 PM  
**Subject:** TR: AFFAIRE EBNER: UNE INCARCERATION BIEN MERITEE ET ATTENDUE

**A l'attention de Monsieur Christian Ebner,**

Les cents députés de la Commission de Grâce ont tranché et le juge d'instruction M.Tappolet également. Le père de Victor va enfin pouvoir troquer son costume trois pièces contre des salopettes et des bottes pour un voyage bien mérité dans les geôles de Bellechasse ou de la Plaine de l'Orbe où les grandes porcheries avec ses centaines de porcs attendent les bons services de ses prisonniers. Un rappel non négligeable au sieur Christian Ebner pour ce long voyage bien mérité de plusieurs années dans l'au-delà de notre bonne société et pour saluer et souligner l'excellent travail de la Justice Genevoise

La trahison d'amis est un crime odieux, sans aucun remord vous n'avez pas hésité à le commettre en prenant pour victime le malheureux responsable de la fiduciaire : Max Guntern et le soussigné, y compris toutes les autres malheureuses proies que vous avez escroqué par métier.

La justice a tranché. Reste votre épouse contre laquelle nous allons très prochainement nous retourner ; qu'elle en soit rassurée également.

Moralité : Vous aviez tout pour réussir une vie agréable professionnelle et familiale, artistique même, entouré d'amis sincères, mais vous avez préféré choisir de pratiquer le crime le plus odieux : celui de les voler et de les trahir. Finalement, l'adage qui vous sied à merveille dit que la vengeance est un plat qui se mange froid... surtout dans votre cellule !

**HONTE A VOUS ET A CELLE QUI VOUS ACCOMPAGNE DANS VOTRE TRISTE FIN DE VIE !**

**Henry RAPPDZ**

---

No virus found in this incoming message.

Checked by AVG - www.avg.com

Version: 8.5.455 / Virus Database: 271.1.1/4175 - Release Date: 01/29/12 19:34:00

30.01.2012